

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale

Arrêté n° 2024-073/T071

Nos réf. : CD/AF/ODP/cj

➤ Arrêté municipal

MODIFIANT LE STATIONNEMENT DES VEHICULES PARKING INFÉRIEUR DE LA SALLE DES FETES RUE DU SOPHORA A L'OCCASION DU FESTIVAL BIÈRE EN SAVOIE DU 22 AU 24 MARS 2024

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande faite par RUMILLY BASKET CLUB,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire pour le bon déroulement de la manifestation de modifier le stationnement des véhicules.

ARRETE

Article 1^{er} : A l'occasion du festival Bière en Savoie, pour permettre le déchargement et le chargement de marchandises ainsi que l'installation du Food Truck « chez Math Gourmand », le parking inférieur de la salle des fêtes **rue de Sophora** sera interdit au stationnement des véhicules **du vendredi 22 mars au dimanche 24 mars 2024**.

Article 2 : Tous les véhicules se trouvant en stationnement illicite feront l'objet d'un enlèvement par la fourrière. Les frais occasionnés seront à la charge du contrevenant.

Article 3 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par les organisateurs.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Direction des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Direction des Services Techniques,
- Monsieur AMKHAW Brahim OSCAR route de Bessine 74150 RUMILLY,
- Rumilly basket club,
- Math gourmand,
- La presse.

Ville de Rumilly

::

Le Maire,

Christian DULAC



